

Fonctionnement

Objectifs éducatifs :

- Permettre aux élèves de réussir leur double projet : scolaire et sportif.
- Développer et atteindre une autonomie.
- Renforcer les notions de respects et d'estimes de soi et des autres.
- Participer à l'élaboration du « Livret sportif » demandé après le Bac.
- Renforcer le niveau du bulletin scolaire avec une note de section.

Objectifs Sportifs :

- S'entraîner mieux et plus (minimum de 3 fois en Seconde, 4 en 1^{ère} et 5 en terminale).
- Présence et implication à chaque entraînement.
- Respect d'une hygiène de vie quotidienne.
- Participations aux compétitions scolaires et fédérales.

Les compétitions

La licence **UNSS** (scolaire) et la licence **FFA** (fédérale) sont obligatoires (mais tu peux rester dans ton club). L'élève s'engage à participer aux compétitions organisées par la **FFA** et l'association sportive du lycée.

En intégrant le Lycée Louis Armand en Section Sportive Athlétisme, tu trouveras le cadre idéal pour pratiquer ta passion, en bénéficiant d'un véritable aménagement horaire. Tu pourras mener à bien ton double projet scolaire et sportif dans les meilleures conditions possibles.

Les résultats scolaires

Depuis le début, nous avons **100%** de réussite au Bac pour tous les athlètes de Terminales.



Section Sportive **Athlétisme**

(Courir – Sauter – Lancer)



Lycée Louis Armand

507, avenue du Beaujolais CS 60402 GLEIZE
69651 Villefranche sur Saône Cedex
Tél : 04 74 02 30 00 / Fax : 04-74-02-30-04
Site Internet : <http://lyc-louis-armand-villefranche.elycee.rhonealpes.fr>
Email : 0691644m@ac-lyon.fr

Professeur référent de la section : M. Renault

Présentation

Le Club d'athlétisme de Villefranche **EAV** a signé une convention avec le Lycée Louis Armand de Villefranche en 2000 pour ouvrir une section sportive option "Athlétisme". En 2003, la Classe Sportive a été officiellement reconnue par **l'Éducation Nationale**.

Après plus de 15 ans, la section devient un élément incontournable dans la réussite sportive des meilleurs athlètes du club d'athlétisme. Lors de la dernière saison estivale, la moitié des athlètes qualifiés aux **Championnats de France** étaient issus de la section sportive!!!

Toutes les spécialités de l'athlétisme (Courses, sauts et lancers) peuvent être entraînées en section sportive.



Inscription en section sportive

- 1) Retirer un dossier lors de la journée porte ouverte du Lycée Louis Armand.
- 2) Avoir un bon niveau scolaire, c'est indispensable !! (C'est le Lycée qui valide l'inscription sur dossier scolaire en dernier ressort).
- 3) Avoir réalisé dans l'année en cours, une performance minimale durant une compétition officielle organisée par la **Fédération Française d'Athlétisme** ou par une fédération affinitaire (**UNSS, UGSEL...**). Tableau des minimas sur : http://athle-acvs.fr/Nouvelles/2020/Bareme_section_sportive_Lyce_College_2020.pdf

Une évaluation du niveau sportif pourra être mise en place en Avril pour la réalisation de ces minimas.

Les horaires aménagés

L'organisation sportive se déroule le mieux possible grâce à l'aménagement des horaires du Lycée Louis Armand, qui permet aux athlètes d'être libérés au plus tard à 15h30 les mardi et jeudi, et tout le mercredi après-midi.

L'emploi du temps :

- Lundi de 17h à 19h : Renforcement musculaire à la salle de Musculation du Gymnase Saint-Exupéry
- Mardi, mercredi et jeudi de 16h à 18h, vendredi 18-19h30 : Entraînement au Stade Jean Le Mouton (transport assuré les mardi et jeudi)

L'encadrement de la section est assuré par les entraîneurs du club d'athlétisme, et d'un professeur d'EPS du Lycée, tous entraîneurs de niveau 3 ou plus.

L'enseignement sportif dispensé est conforme aux directives de la **Fédération Française d'Athlétisme**.

Contact Club

Entente Athlétique de Villefranche
Stade Jean Le Mouton
43 rue Mirabeau, 69400 VILLEFRANCHE
Site Internet : <http://athle-acvs.fr/athle-compet/section-sportive/>
Email : athle.acvs@free.fr

Entraîneur club référent de la section :
M. Philippe Lavieille
Tel : 06.63.37.20.03
Email : philippe.lavieille@free.fr

